

■ **Association neuchâteloise des industriels de l'horlogerie, de la microtechnique et des branches affiliées (ANIM)**, Le Locle, CH-645-1009355-8 (FOSC du 18.09.2007, p. 10/4114536). Lüthi Patrice n'est plus membre du comité de direction; ses pouvoirs sont radiés. Rappan Frédéric, membre du comité de direction, nommé vice-président, continue de signer collectivement à deux, mais désormais sans autre restriction. Gyax Claude-André, de Seeberg, à Evilard, et Künzi Sylvain, de Erlach, à Fontaines (NE), sont membres du comité de direction avec signature collective à deux avec le président, un vice-président ou la secrétaire générale.

Registre journalier no 2246 du 18.09.2008
(04664224 / CH-645.1.009.355-8)